L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 92 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI 8 JUIN 1882.

OFFICIEL.

Lois de l'Etat de la Louisiane.

PUBLIÉES PAR AUTORITÉ.

Session régulière de 1882.

Baton Rouge.

No 4] LOI

Pour autoriser les femmes à la dissolution, pour une cause quelconque, de la communauté du mariage, à compter la communauté de biens et acquêts sous bénéfice d'inventaire, de la même manière et avec les mêmes bénéfices et avantages qui reviennent aux héritiers à qui la loi permet d'accepter une succession sous bénéfice d'inventaire.

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que, à la dissolution, pour une cause quelconque, de la communauté du mariage, la femme sera autorisée à accepter la communauté de biens et acquêts sous bénéfice d'inventaire, de la même manière et avec les mêmes profits et avantages qui reviennent aux héritiers à qui la loi permet d'accepter une succession sous bénéfice d'inventaire.

R. N. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.
GEO. L. WALTON,
Président par intérim du Sénat.
Approuvé, le 30 mai 1882.
S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme :
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 6] RESOLUTION.

Résolu, par la Chambre des Représentants, le Sénat y donnant son acquiescement, Que le Gouverneur est et demeure autorisé à demander de nouveau, par la voie des journaux, des soumissions cachetées pour la vente de la "MAISON D'ETAT", à la Nile-Orléans, connue sous le nom d'Hôtel St-Louis, les publications devant avoir lieu pendant dix jours, et la vente se faire aux conditions stipulées dans la résolution adoptée à la session extraordinaire de la Législature et relative à la vente de la Maison d'Etat.

R. N. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.
GEO. L. WALTON,
Président par intérim du Sénat.
Approuvé le 2 juin 1882.
S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme :
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 7] RÉSOLUTION.

Résolu par la Chambre des Représentants, le Sénat y donnant son acquiescement, que nous offrons au général Rufino Barrois, Président de la République de Guatemala, une cordiale bienvenue dans l'état de la Louisiane, et que Son Excellence, le Gouverneur, est requis de l'inviter à visiter le capitole de l'Etat et de lui transmettre une copie de cette résolution.

R. N. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.
GEO. L. WALTON,
Président par intérim du Sénat.
Approuvé, ce 5 juin 1882.
S. D. McEMERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme :
WILL A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 7 juin 1882
Thermomètre de J. Dufrêne, Opticien.

Heures de matin	Fahrenheit 69	Centigrade 20
Midi	73	23
3 P. M.	78	26
6 P. M.	73	23

Mercredi, 7 juin 1882. 3 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	78	Louisville, Ky	70
Augusta, Ga	80	Memphis, Tenn	79
Galveston, Tex	—	Mobile, Ala	79
Cairo, Ill	72	Montgomery, Ala	74
Chattanooga, Tenn	77	Nashville, Tenn	78
Cincinnati, O	70	New Orleans, La	78
Davenport, Iowa	76	Omaha, Neb	70
Dubuque, Iowa	70	Philadelphia, Pa	75
Galveston, Texas	71	Savannah, Ga	82
Indianola	74	Shreveport, La	76
Keokuk, Iowa	78	St. Louis, Mo	80
Key West, Fla	80	St. Paul, Minn	61
La Crosse, Wis	71	Vicksburg, Miss	76
Leavenworth, Kan	78	Yankton, D. T	65

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (zéro des plus bas niveaux).

Augusta	5.11	Nashville, Tenn	15.00
Cairo, Ill	42.0	New Orleans	3.07
Cincinnati, O	32.06	Omaha, Neb	7.60
Davenport, Ia	9.80	Pittsburgh, Pa	4.00
Keokuk, Iowa	13.05	Shreveport, La	16.10
La Crosse, Wis	7.05	St. Louis, Mo	27.01
Leavenworth, K	8.00	St. Paul, Minn	9.00
Louisville, Ky	12.00	Vicksburg, Miss	41.00
Memphis, Tenn	23.01	Yankton	4.07

Chute moyenne des niveaux des hautes eaux de 1874.

L. DUNNE,
Sergent Signal Corps U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Lecture au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Paul N. Cousat à Mlle Delle L. Hickin, Frank Fry Orleans à Mlle Mary E. Kelly, Patrick J. King à Mlle Annie E. Kelly, Hermann Washington à Mlle Annie Lee.

Naissances.

Miss John W. Black, un garçon, 6 juin.
" W. Brown, une fille, 5 juin.
" Louis Mathew, une fille, 3 juin.
" Richard Roy, une fille, 27 mai.
" John Gerbrecht, une fille, 2 juin.
" Jos F. Schneider, un garçon, 7 juin.

Décès.

Alfred Watson, c, 75 ans, Raphaude près le Pont de Bayou.
John H. Humphreys, c, 1 an 230 rue Prytania.
Samuel Taylor, c, 4 mois, cette Quotidienne et Chartres.
Alice A. Casey, 2 ans, cette Baghetto et Burgundy.
Rose Wise, c, 1 an, cette Jetée et Pelican.
John Harrison, 20 ans, 260 Prevost.
Joseph Schriver, 2 ans, 318 Conti.
Daniel St-Peter Ryan, 6 mois, Regalia près Alix.
Betsy Robson, c, 45 ans, 224 Bagatelle.
John Degin, 46 ans, Hôtel Dieu.

Nouvelle-Orléans, 8 juin. — Température. — Pluie et temps partiellement couvert. Vents d'entre nord, baromètre plus bas, température sensiblement en hausse légèrement.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

C M Hall, Jackson, miss; H L Gill, Lee; S T Smith, Red Boiling Springs; Geo Chavis, Miss; John P Webb, Nashville; J W Boyd, Mobile; L Forsyth jr, Sea du Souve; R D Johnson, Terre Bonne; J D Smith, Smithland La; T J Montejo, La; J C Palmer, Brantford, Ont; T W Hefferlin, Ind; W H Tate, S Calloway, Tampico, Mex; F M Wimers, Cinn; J N Finelman, Boston; Oscar Pedersen, Chicago; C H Owens, Arkansas; A W Smythe, Jack on, miss; A P Turner Ind; Wm S Lefleur, Leonard LeBeau, Mobile; mrs L Williams, M J Lorents, John Lorents, St Louis; George W Hall, femme et enfants, C E Westcott, Chas Palmer, Duluth; J Molaback, 68 City et Merida, La; Thos Benedict, Pillsburn, Penn; E A Pellecia, St Evelina, Lac; H P Freeman, Wissed, miss; D W Conley, Xenia, O; R Freind, Washington; miss Anna Johns, Galveston; miss Eva McCain, H V McCain et femme, Montgomery.

Duel entre le major E. A. Burke et M. Caleb H. Parker.— La polémique extrêmement vive à laquelle ce livraient depuis quelque temps le *Picayune* et le *Times Democrat* a eu hier pour dénouement un duel entre le propriétaire de cette dernière feuille, le major E. A. Burke, trésorier de l'Etat, et M. Caleb H. Parker, rédacteur en chef du *Picayune*.

Le major Burke estimant que ce dernier journal avait, depuis quelques jours, dépassé les bornes permises à la discussion, a envoyé dimanche dernier à M. Parker un cartel que celui-ci a accepté. L'arme choisie par ses témoins était la carabine.

Les témoins du major Burke ont accepté cette arme, mais ont fixé la distance à deux pas et demi, donnant pour raison que M. Parker était un expert à la carabine et qu'ils exigeaient ce rapprochement extraordinaire afin d'égaliser les chances. Il en est résulté une discussion qui s'est terminée par le choix, d'un commun accord, du pistolet de duel à vingt pas de distance.

Hier matin, à 6 heures, les principaux et leurs seconds se rendaient aux environs des Abattoirs, sur le territoire de la paroisse St Bernard, où le combat devait avoir lieu. Les deux adversaires ont été placés au milieu d'un pâturage, à vingt pas de distance. Les seconds du major Burke étaient le major John Augustin et Jas. D. Houston; ceux de M. Parker, MM. G. L. Hall et James Beschaw.

Chaque combattant avait en outre cinq amis et un chirurgien présents sur le terrain.

Le premier feu n'ayant pas donné de résultat, M. Hall s'est avancé et a demandé s'il y avait lieu de continuer le combat. M. Houston a répondu, au nom de son principal, que celui-ci avait été offensé et qu'il insistait sur une réparation. Il y a eu alors un second échange de balles suivi d'une seconde consultation qui, comme la première, a abouti à un refus formel des concessions demandées. Troisième feu et troisième conférence. Puis un quatrième échange de balles, et enfin un cinquième.

Les combattants s'étaient habitués à leurs armes et M. Parker avait réussi cette fois à atteindre le major Burke. On a vu celui-ci fléchir et il allait tomber lorsqu'on de ses seconds l'a reçu dans ses bras. Il avait eu les deux cuisses traversées, à trois pouces au-dessus du genou, mais la balle ayant opéré son trajet dans les parties charnues, la blessure, quoique douloureuse, n'offre pas de gravité. Le pansement s'est opéré sur le terrain, puis les deux adversaires, leurs témoins, leurs amis et les chirurgiens sont revenus en ville.

Cour criminelle de district.— A la section B, (juge Luzenberg)—Mathieu Watson est accusé de voies de fait, Wm Brice de vol; Dave Williams, d'être trouvé de jour, dans un magasin, et d'avoir commis un vol.

Nowell Thomas, accusé de s'être introduit dans une maison et d'y avoir commis un vol, s'est déclaré innocent.

John Betz et Bill Bryant se sont reconnus coupables de port d'armes cachées. Le premier a été condamné à une heure, le second à vingt-quatre heures de geôle de police.

W. Brand s'est déclaré coupable de vol. Il a été condamné à vingt-quatre heures de détention à la même prison.

Charles Rokwell s'est reconnu coupable de voies de fait. Le juge l'a condamné à vingt-quatre heures de détention à la même prison.

Théodule Page s'est déclaré coupable (sur deux chef-) d'attaque. Il a été condamné à six mois de prison de paroisse.

"L'affidavit" fait contre John Roberts, pour vol, a été mis hors de cour.

Cour du recorder Davey.—M. M J. Sheehan remplace provisoirement le recorder Davey.

Henri Graham accusé d'être entré, de jour, dans une maison, et d'y avoir commis un vol, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $500.

Tomey Branch, accusé de port d'armes et Wm Brice, de vol—ont été envoyés à la même cour. Cautionnement de $250.

Elias Hudson, prévenu de parjure, a été requis de donner un cautionnement de $500 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

Pete Rollins, accusé de voies de fait, et Elizabeth Dimont, de vol, ont dû donner un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

Cour du recorder Mittenberger.— A. Lambias accuse de voies de fait et Otto Pfankuchen, prévenu de vol —ont donné un cautionnement de $250 pour répondre de leur comparution.

Amélie Whitfield convaincue de s'être enivrée et d'avoir essayé de se suicider, a été condamnée à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Albert Thiesen à Wm H Pollins, un terrain et bâtisses, faisant face à la rue des Champs-Elysées, dans l'îlet compris entre les rues Champs-Elysées, St. Claude, Remparts et Marigny...$400

Chas L Blair à Venve C Karst, un terrain et bâtisses, faisant face à la rue Liberté, dans l'îlet compris entre les rues Liberté, St. Philippe, Ursulines et Marais ...$900

Vente de shérif, Mirbel LeBlanc à W P O'Hearn et al, un quart de la part du terrain et bâtisses, faisant face à la rue Jackson, dans l'îlet compris entre les rues Jackson, Trémé, Canal et Fracklin $350

Anna M Werner à Jno Jung, un terrain et bâtisses, faisant face à la rue Tchoupitoulas, dans l'îlet compris entre les rues Tchoupitoulas, Nouvelle, St. Thomas et Harmony.....$1500

Mme Oscar Dupiers à Abraham Lehmann, un terrain faisant face à la rue du Camp, dans l'îlet compris entre les rues Camp, Delord, Magazine et Poydras.....$2100

Redonation de Jos. Billgery à Nicholas G. Carbajal, deux terrains et bâtisses faisant face à la rue Villeré, dans l'îlet compris entre les rues Villeré, Bienville Douane et Robertson.....$1875

Mme John Burns à Thomas W. Bohlick, un terrain faisant face à la rue Camp, dans l'îlet compris entre les rues Camp, Delord, Calliope et St-Charles; un terrain faisant face au Tivoli Circle dans le même lieu; deux terrains faisant face à la rue Magazine, dans l'îlet compris entre les rues Magazine, Camp, Calliope et Poeyfarré; quatre terrains faisant face à la rue Remparts, dans l'îlet compris entre les rues Remparts, Bensin, Lafayette et South Poydras; deux terrains faisant face à la rue Lafayette, dans l'îlet compris entre les rues Lafayette, Liberté, Franklin et Poydras; un terrain faisant face à la rue Derbigny, dans l'îlet compris entre les rues Derbigny, Roman, Canal et Gesquet.....$847 05

Réunion des grocers détaillants.—Cette association s'est réunie, hier soir, à huit heures et demie, au No 10 du Passage de la Bourse, sous la présidence de M. A. Billet.

M. Martin Hoey, épicier du coin des rues Espegne et Bourgogne, M. H. Riddle, épicier, à Fanco gare Dryades et Terpsichore, ont été reçus membres.

Un des membres ayant demandé si le comité chargé de présenter à la Législature le mémoire pour amender la loi des licences—patentes—avait fait un rapport, le président lui a répondu que le comité venant d'être à peine nommé, n'avait pas encore eu le temps de s'en occuper. M. Billet a annoncé qu'il a eu samedi dernier l'occasion d'en parler à M. Aiklens, (un des membres de la Chambre des Représentants) lequel lui a promis de porter la question devant la Législature. Il a ajouté qu'il avait appris par les journaux de mardi dernier, que M. Aiklens avait donné avis à la Chambre des Représentants qu'il présenterait sous peu un bill pour amender la loi des licences.

Sur la motion de M. D. J. Murphy, le président a été autorisé à nommer un comité (de deux membres par district) qui sera chargé de faire signer par tous les épiciers de la ville le mémoire adressé à la Législature.

Le comité se compose de MM.

W. E. Kelly et D. J. Murphy, du premier district;
MM. E. V. Reel et F. Pistoly, du deuxième district;
MM. Wm Clark et J. Geets, du troisième district;
MM. J. J. Glover et Wm Byrne, du quatrième district;
MM. Peter Kraemer et A. A. Cooley, du cinquième district;
MM. John Gelbecat et Philippe Louah, du sixième district.

L'association s'est ajournée au 5 juillet prochain.

La mort de James Casey, tué le 2 du courant, à neuf heures du soir, au coin des rues St-Louis et Bassin.

L'ENQUÊTE D'HIER.

Témoignages—Verdict.

Le coroner LeMonnier a commencé et terminé, hier, l'enquête des faits qui se rattachent à la mort de James Casey.

Voici les dépositions que les jurés ont entendues.

Zach Bachemin.—Je suis capitaine de la police du Quatrième "precinct", où James Casey a été tué, le vendredi, 2 du courant, vers neuf heures du soir. Ce même soir, George Blanque, qu'on a dit être celui qui avait donné les coups de couteau, n'est constitué prisonnier; il m'a dit qu'il se rendait parce qu'il était accusé du meurtre.

J'ai arrêté Henri Lafferrandorie au coin des rues Claiborne et St. Pierre. A la station Laura Iver j'ai reconnu; elle a déclaré que c'était un de ceux qui étaient présents lors de la rixe entre Blanque et Casey, mais elle a ajouté qu'au commencement de la rixe Lafferrandorie était sorti de la maison en courant. Le lendemain, d'après ce témoignage, Lafferrandorie a été renvoyé de la plainte par le recorder Mittenberger.

J'ai vu Casey avant qu'il mourut, à la pharmacie de M. Chas U. Gaudet, et j'ai aidé le Dr Le Monnier à lui donner les soins que son état réclamait. Il est mort peu après, sans avoir recouvré la parole.

Laura Iver est une prostituée qui demeure dans la maison du coin des rues St. Louis et Bassin, où la rixe a eu lieu.

Thomas O'Neil.—Je suis capitaine de la police du troisième precinct.

Le soir du 2 du courant, je commandais le quatrième precinct en l'absence du capitaine Bachemin, qui était hors de la ville et qui est arrivé le même soir.

Vers onze heures, j'ai arrêté Charles Cavalier, chez lui, au coin des rues Roman et Dumaine, parce que Laura Iver et Mollie Smith, qui étaient arrêtées, m'avaient dit que Cavalier était dans la maison au moment de la rixe. A la station, les femmes l'ont reconnu.

William Cooper, c.—Je suis officier de police.

Le vendredi, 2 du courant, vers neuf heures du soir, au coin des rues Remparts et Conti, j'ai entendu un sifflet dans la direction de la rue St Louis; j'ai couru vers l'endroit. En route, quelqu'un m'a conseillé de me dépêcher, attendu qu'il y avait une rixe à l'encoignure Bassin et St Louis. Lorsque je suis arrivé à l'encoignure St Louis, j'ai vu plusieurs personnes transportant un homme dans la pharmacie de M. Gaudet; une femme nommée Laura m'a dit:

"Officier, venez avec moi sur la Place Congo et je vous désignerai Blanque, qui a donné les coups de couteau"; je l'ai accompagnée à l'endroit indiqué et ne trouvant pas l'homme, j'ai amené Laura à la station du quatrième "precinct" et l'y ai livrée au greffier. Au moment où je certifiais, elle m'a demandé si je l'arrêtais, je lui ai répondu que je ne le savais pas encore.

M. Wm Cosgrove—Je suis officier de police.

Le vendredi, 2 du courant, vers neuf heures du soir, au coin des rues Remparts et Conti, j'ai entendu un sifflet dans la direction de la rue St Louis; j'ai couru vers l'endroit. En route, quelqu'un m'a conseillé de me dépêcher, attendu qu'il y avait une rixe à l'encoignure Bassin et St Louis. Lorsque je suis arrivé à l'encoignure St Louis, j'ai vu plusieurs personnes transportant un homme dans la pharmacie de M. Gaudet; une femme nommée Laura m'a dit:

"Officier, venez avec moi sur la Place Congo et je vous désignerai Blanque, qui a donné les coups de couteau"; je l'ai accompagnée à l'endroit indiqué et ne trouvant pas l'homme, j'ai amené Laura à la station du quatrième "precinct" et l'y ai livrée au greffier. Au moment où je certifiais, elle m'a demandé si je l'arrêtais, je lui ai répondu que je ne le savais pas encore.

M. Wm Cosgrove—Je suis officier de police.

Le vendredi, 2 du courant, vers neuf heures du soir, au coin des rues Remparts et Conti, j'ai entendu un sifflet dans la direction de la rue St Louis; j'ai couru vers l'endroit. En route, quelqu'un m'a conseillé de me dépêcher, attendu qu'il y avait une rixe à l'encoignure Bassin et St Louis. Lorsque je suis arrivé à l'encoignure St Louis, j'ai vu plusieurs personnes transportant un homme dans la pharmacie de M. Gaudet; une femme nommée Laura m'a dit:

"Officier, venez avec moi sur la Place Congo et je vous désignerai Blanque, qu'il